

# BULLETIN MUNICIPAL 2025

## SAINTE-LIZAIGNE



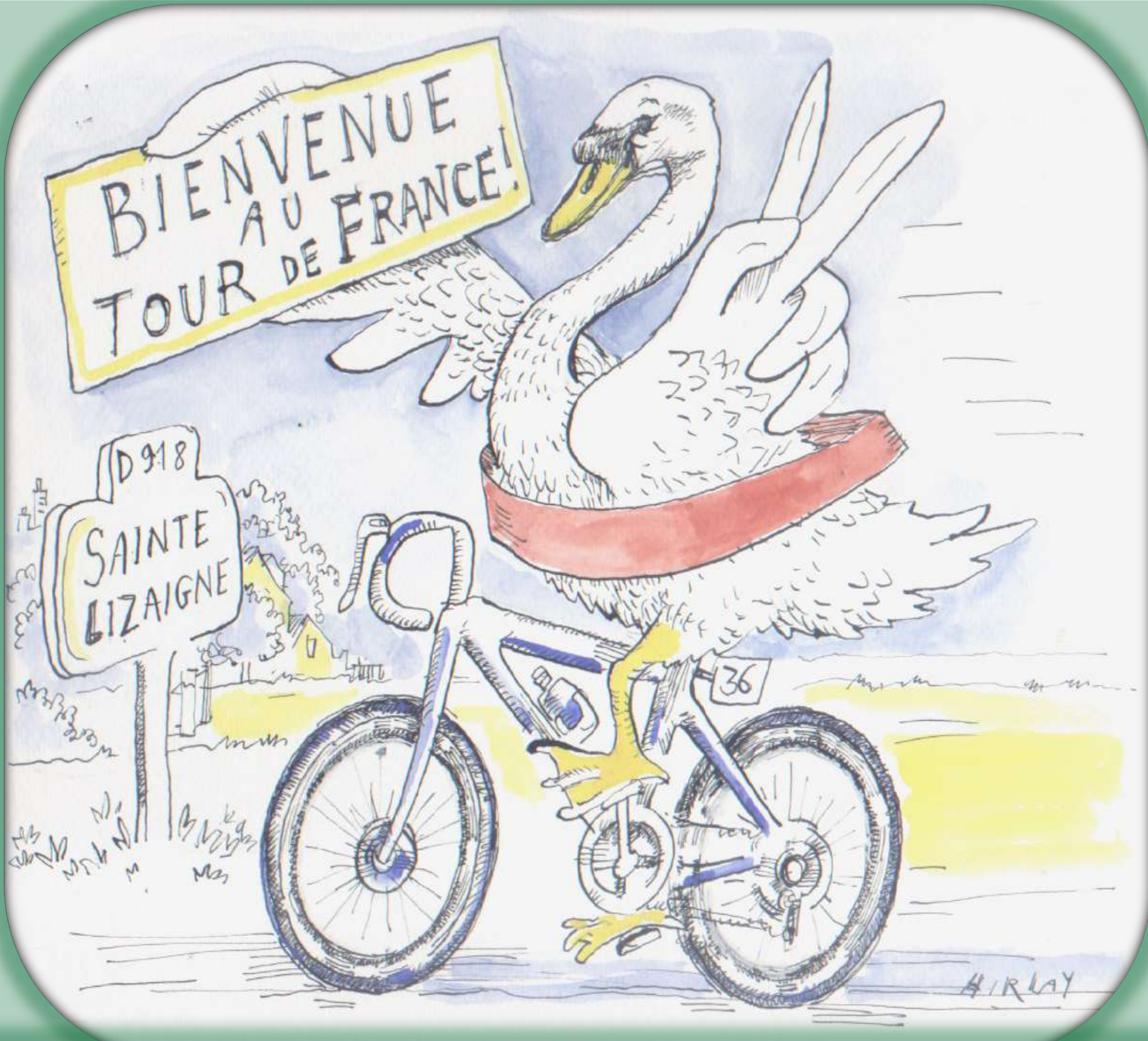
Villes et Villages Fleuris

NATIONAL DE LA QUALITÉ

Démarche reconnue



J'AIME L'ABEILLE



**SAINTE-LIZAIGNE  
VOUS FAIT UN CYGNE**

# Editorial

Mesdames, Messieurs, chers amis,



**2025** : déjà un quart de siècle que nous sommes entrés dans ce millénaire. Et j'ai l'impression que ce passage à l'An 2000, tant espéré par les uns, tant redouté par les autres, c'était hier. Que d'événements pourtant se sont produits à l'échelle du monde ! Malheureusement, on a tendance à ne se souvenir que des plus douloureux : les attentats, les tensions politiques, le Covid, les guerres toujours recommencées, les accidents climatiques...

Mais à l'échelle d'un village comme le nôtre, comment ce quart de siècle s'est-il vécu ? Difficile à dire car les « événements » d'un petit village apparaissent de façon moins saillante et, de ce fait, s'interprètent plus mal. Mais des certitudes (et pas les plus optimistes) s'imposent hélas à nous : nos derniers commerces ont presque tous fermé boutique. Quant aux chiffres imminents du dernier recensement, ils viendront confirmer la baisse de la population. Ne versons pas cependant dans la sinistrose et choisissons de résister. Considérons plutôt que chaque année qui passe est là pour apporter sa pierre à la vie de notre village et à la vôtre.

Votre bulletin municipal est là aussi pour vous le rappeler et vous redire quels ont été les temps forts de 2024.

Ainsi 2024 a vu le Tour de France et sa joyeuse caravane colorée traverser pour la première fois la rue principale de Sainte-Lizaigne et de Villiers-les-Roses. C'est un vrai événement qui méritait bien la Une de notre magazine annuel.

Au chapitre des travaux, 2024 aura été une année d'investissements forts. Une page complète y est consacrée.

Nous avons eu également la joie d'accéder au label « Troisième Fleur » décerné par l'Association Régionale du Fleurissement et au label « APICité - 1<sup>ère</sup> Abeille ». C'est une vraie fierté sur laquelle notre bulletin revient longuement car ces trophées disent très clairement l'investissement permanent de nos agents, des élus et des bénévoles.

Vous verrez de nouveaux visages intégrer notre village pour le service de tous : nouveaux agents, nouveaux commerçants, nouveaux professionnels pour de nouveaux services.

Votre commune a toujours eu le souci de parler de son passé (une page pleine de sensibilité y est consacrée), de mettre en valeur son patrimoine bâti (la création de QR codes sur nos bâtiments par exemple) et d'y ajouter par la création d'oeuvres d'art. C'est le cas de nos fresques. Et depuis 2023, les sculptures en acier corten de Christian Hirlay font l'admiration des visiteurs. 2 statues sont venues en 2024 donner une empreinte supplémentaire à notre village : celle du père Vinbon, le 20 juin, et, le 13 décembre, celle de Lisania, qui a donné son nom à notre village : Sainte-Lizaigne. Nous essaierons de passer d'autres partenariats, soit avec les associations de la commune, soit avec des donateurs privés pour en réaliser 2 autres en 2025 et donner à Sainte-Lizaigne une vraie dimension de village des arts et de village respectueux de son Histoire.

Cela, bien sûr, sans grever le budget 2025. Car il sera forcément réduit à la portion congrue. C'est en tout cas ce que nous prédit la conjoncture nationale d'incertitude politique et de chasse aux économies. Notre budget en fera les frais ; assurément. Rassurez-vous ; là encore, nous résisterons et ne resterons pas dans l'immobilisme.

En 2025, pour faciliter et diversifier le travail de nos agents, une nouvelle remorque sera achetée ainsi qu'une serre horticole de production. Nous travaillerons sur les problèmes d'électricité et d'humidité de l'église romane dans nos limites budgétaires, nous travaillerons à la réhabilitation de l'ancien cabinet de kinésithérapie (ancienne mairie) ravagé par un incendie en 2023 et nous essaierons de mener enfin à bien la réfection des enrobés de la Rue des Acacias si nous pouvons nous rendre propriétaires de la partie de rue qui n'a pas été restituée à la commune à la clôture du lotissement. Pas aussi évident qu'il y paraît !

Mais nous savons que rien ne sera évident en 2025. Comme durant toutes ces années qui nous ont fait entrer dans le troisième millénaire. Comme vous, nous le ferons avec courage, volonté, détermination car « la plus belle attitude de l'Homme, n'est-elle pas, selon les mots de LAMARTINE, de se tenir debout devant ses semblables » ?

Je vous souhaite à tous une très belle année 2025, une année à inscrire sous le signe de la santé, de la solidarité, des bonheurs en famille et entre amis. Et à inscrire surtout sous le signe de la Paix



# ETAT CIVIL Arrêté au 1er décembre 2024

## NAISSANCES en 2024

Ambre GAUDON née le 18 septembre 2023  
Valentin GUILLARD né le 12 août 2024  
Millia BOUCARD née le 4 février 2024  
Myla GALAIS DALARD née le 17 octobre 2024  
Aydon ROUQUIER né le 31 octobre 2024

## MARIAGES en 2024

Amy DIEYE et Aurélien PROUTEAU le 16 décembre 2023  
Marie-Hélène LE NORCY et Guillaume BEZIN 16 décembre 2023  
Maude JEHAN et Alain MINDET le 20 juillet 2024  
Cathy BECHU et Nicolas BRIMONT le 20 juillet 2024

## Actes de Décès en 2024

Bernard RIEUX Décédé le 8 janvier 2024  
Jeanne PONROY Décédée le 22 janvier 2024  
Cidalia GOMES décédée le 25 janvier 2024  
Robert TAUPIN décédé le 11 avril 2024  
Chantal THOMAS décédé le 29 avril 2024  
Daniel ANSART décédé le 8 mai 2024  
Christian FROGER décédé le 28 juin 2024  
Marie-France STOCKMANN décédée le 7 juillet 2024  
Jeannine THIRION décédée le 17 août 2024  
Suzanne PUYDEBOIS décédée le 3 septembre 2024  
Bernadette THERIN décédée le 7 septembre 2024  
Didier MESLET décédé le 17 septembre 2024  
Bernadette RIEUX décédée le 10 novembre 2024

## COLIS DE NOEL

*Les personnes concernées par le colis de Noël, sont invitées à le retirer à la mairie aux heures d'ouverture du lundi 16 décembre au vendredi 20 décembre 2025.*



## DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE



La distribution des sacs poubelle aura lieu les jours suivants à la mairie :

- Le vendredi 31 janvier de 8H30 à 12H et de 14H30 à 18H
- Le samedi 1er février de 8H30 à 12H
- Le lundi 3 février de 8H30 à 12H et de 14H30 à 18H

## Votre mairie

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h30 à 18h **Fermée le mercredi après-midi**  
Téléphone : 02.54.04.00.16 ou 02.46.86.97.93  
Email : [mairie.stelizaigne@wanadoo.fr](mailto:mairie.stelizaigne@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.saintelizaigne.fr](http://www.saintelizaigne.fr)



# SAINTE-LIZAIGNE S'HABILLE EN 3 FLEURS

Lorsque notre village a pu accéder à la 1<sup>ère</sup> Fleur en 2017, la satisfaction a été très grande, tant pour les élus que pour les agents en charge du fleurissement.

Quatre ans plus tard, en 2021, les conclusions du jury de l'Association Régionale du Fleurissement soulignaient à nouveau les efforts de la commune en matière de biodiversité, de fleurissement et d'entretien général et attribuait à Sainte-Lizaigne le Label 2 Fleurs ; ce qui paraissait être un Graal absolu pour notre village.

Toutefois, comme le jury régional se doit de contrôler ses labels de fleurissement tous les 3 ans, Sainte-Lizaigne a dû accueillir le 21 août dernier les 3 membres du jury venus d'Orléans après avoir fait la visite des communes de Salbris, Diou et Migny dans la même journée.

A 15h30 commençait un face-à-face courtois en salle du Conseil municipal, un jeu de questions/réponses auxquels étaient soumis le Maire, les Adjointes, Yves Roget, Responsable des espaces verts et Président des Jardiniers de Sainte-Lizaigne ainsi que Jean-Pierre Dermenghem, Secrétaire de cette même association.



Le jury était ensuite conduit en différents endroits de la commune selon un parcours préétabli. La visite, qui devait initialement ne pas excéder 1h20 s'est finalement terminée à 18h30 : elle avait duré 3 HEURES !

Le verdict du jury allait pourtant durer beaucoup plus longtemps puisque c'est seulement au cours des Assises régionales du Fleurissement du 26 septembre à Aubigny-sur-Nère que nous apprenions cette magnifique nouvelle :

## **SAINTE-LIZAIGNE OBTIENT LE LABEL 3 FLEURS !**

Une véritable fierté pour les employés communaux, les élus, les bénévoles des associations. Mais surtout une fierté qui se doit de rejaillir sur tout le village et ses habitants. Mais mieux vaut, pour terminer cette page, laisser la parole au jury qui conclut la visite de notre village en ces termes :

### **CONCLUSION DU JURY :**

« Très bon accueil de l'équipe municipale. Un temps d'échange constructif a été réalisé en salle en amont de la visite. De nombreux documents nous ont été communiqués afin d'illustrer les différentes actions de la collectivité.

Nous notons une très grande implication de la municipalité mais également des associations afin de développer la collectivité. Par ailleurs, de nombreuses actions sont menées par l'association des jardiniers afin de végétaliser cette commune et de réintégrer dans le paysage des végétaux endémiques.

La préservation de la biodiversité est un objectif majeur de ce mandat. De plus, la conservation du patrimoine bâti et la mise en valeur de ce dernier sont une priorité pour la municipalité et les habitants de cette commune (maison du vignoble, la chapelle, cavelle).

Le responsable des espaces verts souhaite dorénavant s'impliquer davantage dans la production d'annuelles/bisannuelles afin d'obtenir une autonomie dans la conception des compositions. De plus, ce nouveau fonctionnement permettrait d'apporter un fleurissement différent moins représentatif de mélanges visibles en catalogues.

Le jury félicite tout le travail des agents, élus et associations pour le travail de préservation/conservation et de protection de la biodiversité. La création de vergers, arboretum, plantations massives d'arbres viennent conforter ce compliment.

**Ainsi, nous attribuons le label 3 Fleurs. »**



**Villes et Villages Fleuris**

NATIONAL DE LA QUALITÉ



## Label et l'Abeille : Sainte-Lizaigne intègre APICité

Démarche reconnue



*Certes, nous ne manquons pas en France de labels en tout genre. Et il serait difficile de vouloir tous les énumérer. Mais il en est quand même que nos villages convoitent plus que d'autres. C'est le cas de ceux liés à la nature et à la biodiversité.*

*Au printemps 2024, la section apiculture de l'Association des Jardiniers de Sainte-Lizaigne a sollicité la mairie pour une candidature conjointe au label APICité.*

*C'est un label qui récompense les villes et les villages qui oeuvrent en faveur de l'abeille. Rappelons qu'en latin, le mot « apis » désigne l'abeille ; d'où le nom du label.*

*APICité comporte plusieurs degrés exprimés en abeilles. Pour Sainte-Lizaigne, le challenge consistait à accéder à la première abeille du label.*

*Pour ce faire, la section apiculture des Jardiniers, représentée par Didier Compagnon, Pascal Le Noc et Patrice Brault, s'est attelée à la tâche : répondre aux multiples items du questionnaire et l'illustrer des photos les mieux choisies. Les élus ont également tenu la plume sur les sujets relatifs aux actions municipales.*

*La candidature a été adressée à l'Union Nationale de l'Apiculture Française (l'UNAF) pour y être étudiée.*

*Et le 28 octobre nous parvenait enfin la nouvelle tant attendue : l'UNAF attribuait le label APICité à Sainte-Lizaigne. Le représentant s'exprimait dans son courrier en ces termes :*

**« J'ai l'honneur de vous annoncer que le comité de labellisation APICité décerne à la commune de Sainte-Lizaigne : 1 abeille – Démarche reconnue-**

**Il félicite Sainte-Lizaigne pour ses actions en faveur de l'abeille et de l'environnement.**

**Parmi vos actions, le comité a particulièrement valorisé :**

**La municipalité a particulièrement conscience des fragilités et des atouts de son territoire et s'efforce de restaurer des espaces riches en biodiversité.**

**La création d'un rucher pédagogique et un soutien de l'association « Les jardiniers de Sainte-Lizaigne » qui sensibilise les habitants à la défense de l'environnement et de l'abeille. »**

*Le 20 novembre, nos 3 Jardiniers-Apiculteurs se sont rendus au Palais d'Iéna à Paris où ils ont reçu leur label lors d'une cérémonie officielle.*



*Une vraie fierté pour eux, pour les bénévoles de l'association des Jardiniers et pour tout notre village mais une incitation aussi à continuer dans cette louable démarche.*

*Si vous souhaitez qu'ils vous racontent leur passion de l'abeille, venez les rencontrer le samedi matin à partir de 9h30, près de l'école des Tournesols, dans ce lieu très convivial qu'est la cabane de vigne.*

**Leur savoir vous enchantera.**

# TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS 2024

## Travaux/Electricité :

*L'électricité basse tension a été renforcée Rue de l'Usine.*

*La totalité de l'éclairage public est passée aux leds.*

*Passage aux leds également des éclairages de toutes les salles de classe.*

*Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le restaurant scolaire.*



## Voirie :

*1 ralentisseur a été créé à Villiers-les-Roses en remplacement des coussins berlinois devenus dangereux.*

*2 allées supplémentaires du cimetière ont été goudronnées.*



## Travaux/Bâtiments :

*Les travaux d'agrandissement de la Maison d'Assistants Maternelles sont terminés.*

*1<sup>ère</sup> tranche de travaux de réhabilitation de la station d'eau des Rouachères : terminée.*

*Le chauffage fioul de la mairie a été remplacé par une pompe à chaleur air/eau.*

*Les fenêtres de la mairie ont été changées en totalité.*

*Les tuiles gelées de la partie Nord de l'église romane ont été remplacées.*

*Des travaux d'aménagement de l'ancienne boulangerie (côté habitation) ont été entrepris en régie pour accueillir une ostéopathe.*



## Sécurité :

*Un système de vidéoprotection a été installé en différents points du bourg (centre bourg et entrées).*

## Biodiversité/Plantations :

*L'Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC) mené par Indre Nature est arrivé à son terme.*

*1 animation pour les scolaires a eu lieu le 12 novembre. La réunion de restitution avec exposition pour la population du village s'est tenue à la MTL, le 22 novembre.*

## Divers :

*Cimetière : La phase administrative de la reprise de concessions en état d'abandon a pris fin officiellement le 14 novembre 2024. En 2025 pourra commencer une 1<sup>ère</sup> phase de reprise effective pour la revente de concessions ou l'aménagement paysager du cimetière.*



# INFORMATIONS SUR LE CIMETIERE



La dispersion des cendres au Jardin du Souvenir est soumise à autorisation. Or, peu de familles le font. Il nous est donc impossible d'installer une plaque qui renseigne le nom des personnes dont les cendres ont été dispersées.

L'achat d'une concession n'autorise pas la mise en place de fleurs, compositions ou arbustes devant la tombe. Bien sûr, des accommodements ont toujours été trouvés avec les familles. Toutefois, le travail de nettoyage du cimetière nécessite de temps à autre le déplacement des plantes

qui bordent la concession.

Tout ce qui entoure la concession faisant partie du domaine public, la mairie se réserve le droit de l'entretenir à sa convenance : gravillonnage, enherbement, tonte, passage du rotofil...

La procédure de reprise des concessions ayant pris fin, il sera procédé à des travaux de reprise effective desdites concessions. Du fait du coût de ces reprises, elles seront programmées sur plusieurs années.

Pour des raisons de facilité d'entretien et de circulation, le goudronnage de 2 allées principales supplémentaires a été réalisé cette année.

10 arbres ont été plantés fin 2024. Ils viennent s'ajouter à ceux qui ont été installés les années précédentes. Cette plantation s'inscrit dans notre programme de verdissement du cimetière.

**Les tarifs des concessions 2025 ont été fixés au prix suivant :**

**Concession perpétuelle 2/3 places : 350 €**

**Concession perpétuelle 4/6 places : 450 €**

**Case du columbarium : 350 € pour 50 ans.**

La commune offrira la possibilité d'acheter dès cette année des emplacements pour y installer des caernes. Ils seront proposés selon les mêmes modalités que les cases du columbarium.

Exceptionnellement, 2 chapelles centenaires en pierre de taille sont mises en vente durant 2 ans au prix de 7500 € en concession perpétuelle (photo). Si ces concessions ne sont pas vendues au bout de 2 ans, elles abriteront les cases d'un nouveau columbarium.



# SOUVENIR DE GUERRE À SAINTE-LIZAIGNE

Le 3 septembre 2024, une dame se présente à la mairie. Elle a à la main une photo de famille représentant deux adultes entourant une petite fille : ses grands-parents et sa mère. Au dos de la photo, il y a une indication manuscrite : « Souvenir de guerre, 1939/40 à Sainte-Lizaigne ». Madame Corinne Neuhart, qui vit en Alsace, explique qu'elle est venue dans le Berry pour découvrir le village où sa famille a été réfugiée en 1939, et où, selon ce que lui ont souvent dit ses grands-parents, ils avaient été très bien accueillis. Mise en relation avec Robert Gaudinat, il ne faut pas longtemps à celui-ci pour découvrir que la famille avait logé chez le sculpteur Carmelo Cernigliari-Melilli, au « château » de Villiers-les-Roses. Avec la complicité de Jean-Pierre Brault, il fait découvrir à Corinne Neuhart, à sa grande émotion, l'environnement où sa famille a vécu, pendant cette première année de la guerre 39-45. Dès lors que Carmelo Cernigliari était impliqué dans cette histoire, il revenait à Jean-Pierre Dermenghem de chercher à en savoir davantage.

Le 3 septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne. Dans les jours qui suivent, selon un plan préparé en 1937, 375 000 Alsaciens sont évacués vers le Centre de la France. Ils voyageront le plus souvent dans des wagons de marchandises, sans connaître leur destination. Ce sont les départements de la Haute-Vienne et de la Dordogne qui ont été choisis pour les accueillir. Cependant, tous n'iront pas jusqu'à ce terme. Ainsi, plus de vingt mille d'entre eux s'arrêteront dans le département de l'Indre. La famille de Corinne Neuhart (son arrière-grand-mère, Ève Haushalter, âgée de 73 ans ; sa grand-mère, Louise Haushalter, âgée de 43 ans, et sa mère, Élisabeth âgée de 3 ans) fait partie des réfugiés que l'on a fait descendre en gare d'Issoudun. Le mari de Louise, Émile Haushalter, mobilisé, ne les accompagne pas. Les deux femmes et la petite fille sont finalement dirigées vers Sainte-Lizaigne et le « château » de Carmelo Cernigliari-Melilli à Villiers-les-Roses.

L'une des difficultés que vont rencontrer ces réfugiés sera la barrière de la langue : nés pour la plupart à l'époque où l'Alsace était allemande, ils parlent le dialecte alsacien et ont des difficultés à s'exprimer en français. Une personne va alors jouer un rôle important dans leur accueil. Il s'agit d'Antoinette Prot. Il se trouve qu'elle est elle-même d'origine alsacienne. Son père, Albert Hasselmann, a quitté l'Alsace après la guerre de 1870. Il est venu s'installer à Issoudun où il s'est établi comme brasseur. Née à Issoudun en 1906, mariée à Raymond Prot en 1929, Antoinette est, en 1939, institutrice et conseiller municipal à Sainte-Lizaigne. Elle s'occupera activement de l'accueil des réfugiés pendant toute la durée de la guerre. Nul doute qu'elle a dû être très sensible à la détresse de ces familles alsaciennes lorsqu'elles sont arrivées à Sainte-Lizaigne en ce mois de septembre 1939.

À l'époque où il accueille cette famille, Carmelo Cernigliari-Melilli fait face lui-même à de grandes difficultés. Le 31 mars 1939, sur requête de l'artisan électricien à qui il n'a pas réglé ses travaux, sa propriété a été saisie. Le 18 novembre, alors qu'il accueille la famille Haushalter depuis plusieurs mois, elle est vendue par décision de justice. Il se lance alors dans de multiples démarches pour contester la validité de cette vente. Pendant toute la période de la « drôle de guerre » aucune mesure d'expulsion ne sera prise à son encontre, et cette clémence est peut-être due à la présence chez lui de cette famille de réfugiés.

Ce qui préoccupe surtout Ève et Louise, c'est le sort de leur fils et mari, dont ils sont sans nouvelles. Leur inquiétude grandit encore en mai 1940, lorsque l'armée allemande lance son offensive. C'est alors que Carmelo fait une offre pour le moins étonnante à Louise : il lui propose d'adopter la petite Élisabeth, maintenant âgée de 4 ans, au cas où son père ne reviendrait pas ! Il n'y aura pas de suite donnée à cette proposition. A l'armistice, signé le 22 juin 1940, Émile Haushalter se trouve à Montauban. Malgré la confusion qui règne alors, il parvient à retrouver la trace de sa famille. Le voici bientôt qui arrive à Sainte-Lizaigne, dans la joie des retrouvailles que l'on peut imaginer. C'est à ce moment qu'a été prise la photo que possède Corinne Neuhart. Au cours de l'été, plus ou moins rassurés par les propos tenus par les autorités allemandes, la plupart des réfugiés alsaciens feront le choix de retourner chez eux. Ce sera le cas de la famille Haushalter. Ève, l'arrière-grand-mère, une femme au caractère affirmé, a hâte de rentrer au pays. Dès lors, rien ne s'oppose plus à l'expulsion de Carmelo : le 5 octobre 1940, il quitte le « château » de Villiers-les-Roses pour la « tanière »\* de Paudy.

\*Selon la désignation d'Anne-Marie Ferrière, l'avocate qui a défendu les intérêts de Carmelo à cette époque.

**Légende de la photo :** Émile, Louise et Élisabeth Haushalter.  
Photo prise à l'intérieur du « château ». La mère de Corinne Neuhart est coiffée « à la garçonne » !





# LE TOUR DE FRANCE, UN MOMENT UNIQUE

*.De mémoire de cycliste et de Licinien, jamais le Tour de France n'a traversé notre village. C'est vous dire si cela a constitué un événement unique, ce mardi 9 juillet 2024, que ce passage de la 10<sup>ème</sup> étape qui conduisait les 172 coureurs d'Orléans à Saint-Amand-Montrond.*

*Dès le lundi 8, le décor du village avait changé : des dizaines de campings cars et de voitures arborant drapeaux colorés et kakémonos avaient envahi les champs et les bords de route. La Mairie avait, quant à elle, ressorti ses vélos peints de la dernière déco florale et hissé le tableau humoristique de Christian Hirlay (l'auteur de nos statues en acier corten) légendé ainsi : « Sainte-Lizaigne vous fait un cygne. »*



*Et le jour J, la traversée du bourg s'est densifiée peu à peu. Les chaises et les pliants sont sortis des maisons et des voitures dans l'attente de la caravane oh ! Combien célèbre du Tour de*

*France.*

*Quelques photos de véhicules bariolés vous donneront une idée de l'ambiance festive de ce passage : une vraie kermesse, un vrai spectacle pour le plaisir des grands et des petits venus quêter le lancer des « goodies » des sponsors.*

*Comme il s'agissait d'une étape de plat qui ne favorisait guère les échappées, c'est un peloton groupé qui s'est présenté sur la longue ligne droite de Sainte-Lizaigne et de Villiers-les-Roses. Les spectateurs nombreux et enthousiastes ont dû retenir leur bob sous le souffle des champions lancés à quelque 60 Km/heure.*

*S'est-on ensuite beaucoup inquiété de l'arrivée à Saint-Amand, de la victoire en costaud de Jasper Philipsen, de la performance de nos sprinters français sur la ligne d'arrivée ? Pas sûr.*

*Dans les minutes qui ont suivi la tornade des coureurs, des motos, des voitures suiveuses et des hélicoptères, tout se démontait dans l'instant, miraculeusement, et la circulation reprenait ses droits.*

*Il ne restait déjà plus rien du passage irréel du Tour de France à Sainte-Lizaigne.*



**Nouvelle association de parents d'élèves à l'école de Sainte-Lizaigne présidée par François GAUDON**

[apelestournesols@gmail.com](mailto:apelestournesols@gmail.com)

Le début d'année scolaire a vu naître une nouvelle association au sein du groupe scolaire de Sainte-Lizaigne à qui nous souhaitons pleine réussite pour leurs activités futures.



# DES NOUVEAUX VISAGES

## Au secrétariat de mairie :



C'est le sourire d'**Isabelle Cartier** qui vous accueille maintenant tous les jours au secrétariat de mairie. En charge de l'état civil, de l'urbanisme et de l'Agence Postale Communale avec son collègue Jérôme Courtadon, Isabelle a travaillé longtemps comme ATSEM au service des enfants de la maternelle des Tournesols. Mais elle a souhaité évoluer dans ses fonctions professionnelles et rejoindre le secrétariat de mairie. Rappelons qu'Isabelle est une enfant du village qui a grandi dans la ferme de ses parents à Villiers-les-Roses.

## Aux services techniques :

Les services techniques de la commune se sont renforcés en accueillant **Daryl Mannings**. D'origine galloise, Daryl a fait carrière dans des entreprises privées avant de rejoindre Sainte-Lizaigne. Sa longue silhouette tranquille et souriante vous est peut-être déjà familière. Son expérience en matière de travaux du bâtiment vient considérablement enrichir les savoir-faire de nos agents.



## Au 1<sup>er</sup> étage de la mairie, une réflexologue :



**Ana Lourenço** est d'origine portugaise. C'est également une grande voyageuse dont les pas ont fini par la conduire en Berry. Nous accueillons ses services de réflexologie et de massages au 1<sup>er</sup> étage de la mairie ; des services qui sont très appréciés de la clientèle. Ana peut également proposer ses services à domicile à la demande. Nous lui cherchons actuellement un nouveau cabinet en rez-de-chaussée pour qu'elle puisse accueillir tous les publics. Pour la joindre : **06 07 85 22 94**.

## Aux anciens ateliers communaux, Le Bistrot Robert :

Les anciens ateliers municipaux ont fini par trouver leurs gérants au 8 bis Place Jean-Jamet. Le Bar Restaurant qui s'est ouvert le 13 juillet dernier est tenu par **Elodie Dallois** dont le food truck était bien connu et très apprécié dans les environs. **Joachim Robert**, son compagnon, officie en salle. Joachim n'est rien moins que le capitaine en titre du Rugby Club Issoudun Champagne berrichonne. Leur gentillesse et leur savoir-faire ne vous laisseront pas indifférents.

Pour tout contact : **06 66 03 75 04**.



## A l'ancienne boulangerie, une ostéopathe :



La commune a racheté l'ancienne boulangerie Bourderieux avec l'intention de proposer en ces lieux un service et/ou un commerce.

Les agents communaux ont réhabilité la partie habitation de la boulangerie pour accueillir une jeune ostéopathe, **Jade Roulet**. Très récemment diplômée de l'école d'ostéopathie de Saint-Etienne, elle intégrera nos murs dès janvier 2025. Le choix de Sainte-Lizaigne n'est pas le fruit du hasard pour Jade puisqu'elle venait souvent passer

ses vacances à Villiers-les-Roses chez ses grands-parents.

Contact futur au **06 98 80 87 88**



# Des animations à Sainte-Lizaigne



Exposition des 10 ans des jardiniers



Voyage des jardiniers



Les enfants en vendanges



Inauguration de la statue du père «Vinbon »



Accueil des nouveaux arrivants



La brocante du comité des fêtes



Soirée théâtre avec la compagnie de la vieille prison



La kermesse de l'école



Le renouveau du potager des enfants



Conférence d'Indre nature



# A vos agendas 2025

**Jeudi 16 janvier** : Vœux de la municipalité à 18h30 à la MTL

**Vendredi 24 janvier** : Assemblée Générale des cépages d'hier et de demain à 18h à la MTL

**9 février** : LOTO organisé par l'association des cépages d'hier et de demain 14h à la MTL

**8 mars** : Dîner dansant « les années 80 » organisé par le comité des fêtes

**15 mars** : Dîner dansant « les années 80 » organisé par le comité des fêtes

**22 mars** : Dîner dansant « les années 80 » organisé par le comité des fêtes

**19 mars** : Assemblée Générale des jardiniers à 18h30

**29 mars** : Théâtre organisé par l'ASER avec la compagnie de la vieille prison à 20h à la MTL

**6 avril** : Marche organisée par le comité des fêtes

**26 avril** : 18h (MTL) Conférence de J.F DONNY

**26 et 27 avril** : Exposition d'art à l'église Romane. Vernissage samedi à 17h. Exposition et animations toute la journée du dimanche.

**27 avril** : Marche organisée par les parents d'élèves

**8 mai** : Commémoration organisée par les ACPG/CATM, l'association du Monument de la Paix et le Conseil municipal

**Samedi 17 mai** : Inauguration de l'arborétum de la Paix à 10 Heures à l'oasis du genouillet « les monts »

**17 et 18 mai** : salon du bien être à l'église Romane Organisé par l'ASER et la réflexologue Anna Lourenço

**14 juin** : Conférence de Stéphane Gendron sur la toponymie organisée par l'ASER

**21 juin** : voyage des jardiniers

**27 juin** : Kermesse de l'école

**6 juillet** : Concert organisé par l'ASER

**13 juillet** : Feu d'artifice

**21 septembre** : Brocante du comité des fêtes

**19 septembre** : Fête de la Paix par l'association du Monument de la Paix

**18 octobre** : Salon/ Rencontre des cépages rares

**11 novembre** : Commémoration ACPG/CATM, l'association du Monument de la Paix et le Conseil municipal

**13 décembre** : Repas des aînés à la MTL

**14 décembre** : Marché de Noël organisé par l'ASER à l'église Romane

## **FAMILLES RURALES :**

**Présidente** : Josette Le BADEZET (02.54.04.00.44)  
Service à la personne, aide-ménagère, cours de gymnastique volontaire (lundi de 19h à 20h), etc.

## **LE CLUB JOIE ET AMITIE :**

**Présidente** : Christiane MERY (02.54.49.43.29)

**ALADIN** : Portage de repas à domicile (renseignements au 06.30.77.24.22)

## **L'ASER : Animations Spectacles à l'Eglise Romane**

**Présidente** : Aurélie ROUVELIN (07.85.99.66.09)  
Chorale, organisation de manifestations à l'église Romane : concerts, rencontres poétiques, théâtre, expositions.

## **COMITE DES FETES :**

**Président** : Jean-Charles PERRAGIN (06.75.06.48.33)

Organisation de fêtes et manifestations au sein de la commune ( randonnée pédestre, vide grenier, repas champêtre, dîners dansants,...)

## **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE «9 à 10» :**

**Présidente** : Nathalie GONIN (06.87.65.68.65)  
A la MTL, Le lundi de 17h45 à 18h45 et le mercredi de 10h30 à 11h30 et de 19h à 20h

## **ANCIENS COMBATTANTS : ACPG/CATM**

**Président** : Robert GAUDINAT (02.54.04.00.21)

## **LES AIGLES NOIRS :**

**Président** : Aïssam CHERIF (02.54.21.75.69)

## **LES JARDINIERS DE SAINTE LIZAIGNE**

**Président** : Yves ROGET (06.85.54.50.71)

## **LE MONUMENT DE LA PAIX :**

**Président** : Patrick VINATIER (06.24.52.73.16)

## **LA MAM LICINIENNE :**

Maison d'Assistantes maternelles  
Garde d'enfants de 0 à 6 ans  
**Présidente** : Marilynne RIGAUD  
02 54 21 61 05 mamlicinienne@orange.fr

## **CEPAGES D'HIER et de DEMAIN :**

**Président** : Jean-Pierre DERMENGHEM  
mail : cepagesdhieretdedemain@gmail.com  
06.09.37.34.13

## **PARENTS D'ELEVES :**

**Président** François GAUDON  
mail : apelestournesols@gmail.com

## INVITATION

Le conseil municipal vous souhaite une très belle année 2025 et a le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui se déroulera à la Maison du Temps Libre **le jeudi 16 janvier 2025 à 18h30**